



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE MERCREDI 5 AOÛT 2026

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le mercredi 5 août 2026 à 8h15, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers Sylvain Brossard, Robert Dupuis, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Sont présents à cette séance, monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames et messieurs les conseillers Sylvain Brossard, Robert Dupuis, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Johanne Di Cesare, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana.

Est absent à cette séance, monsieur le conseiller Sylvain Cazes.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nathalie Champagne, trésorière et Me Sophie Laflamme, greffière et directrice générale adjointe sont présentes.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2027-2028-2029

Madame Nathalie Champagne, trésorière présente le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Saint-Constant pour les années 2027, 2028 et 2029.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions porte exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations (PTI).

Personne n'assistant, aucune période de question n'a eu lieu et aucune question n'a été reçue.



No de résolution
ou annotation

418-08-26

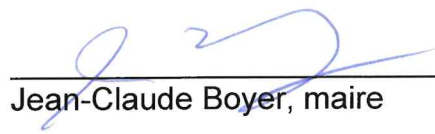
ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2027-2028-2029

Il est PROPOSÉ par monsieur Mario Perron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le programme triennal des immobilisations suivant de la Ville de Saint-Constant pour les années 2027-2028-2029 :

<u>Investissements</u>	<u>2027</u>	<u>2028</u>	<u>2029</u>
Terrains	10 800 000	3 000 000	-
Bâtiments et édifices municipaux	9 556 879	2 530 954	5 070 652
Routes et infrastructures souterraines	82 243 610	76 943 789	30 401 941
Parc et terrains de jeux infrastructures	13 632 149	6 383 177	820 000
Autres	62 544	1 614 250	-
Équipements et véhicules	5 779 551	907 250	1 029 500
Mobilier et équipements informatiques	805 197	334 000	216 000
Total des investissements	122 879 930	91 713 420	37 538 093

Qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations soit distribué avec le prochain compte de taxes, tel que mentionné à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.


Jean-Claude Boyer, maire


Me Sophie Laflamme, greffière